

Contact presse : ANAÏS MICHELET

✉ amichelet@cd-essonne.fr

☎ 06 08 10 50 84

Vendredi 12 octobre 2018

## L'importance du devoir de mémoire

**Le Département a réaffirmé son attachement au devoir de mémoire et à la préservation du patrimoine mémoriel lors des secondes Assises du monde combattant, le 11 octobre dernier. Cet engagement est particulièrement essentiel en cette dernière année de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale.**

*« Les secondes Assises du monde combattant ont été un réel moment d'échanges et de partage avec les associations du territoire, qui réalisent un travail quotidien considérable et indispensable. Cent ans après la fin d'une guerre extrêmement meurtrière, nous n'oublions pas : le devoir de mémoire perdure grâce aux associations d'anciens combattants et de victimes de guerres »* rappelle **François Durovray, Président du Département de l'Essonne.**

Car si l'Essonne (partie de la Seine-et-Oise de l'époque) n'a pas été une zone de combat, sa proximité avec la Seine-et-Marne et l'impact du conflit sur la vie des habitants, tant les soldats partis au front que sur tous ceux restés travailler, méritent d'être inscrits dans la mémoire collective.

Parmi les actions soutenues par le Département, on note le financement d'un spectacle son et lumière lors de la veillée commémorative départementale à Briis-sous-Forges et la mise à disposition de navettes, l'aide à la rénovation et à la création des monuments aux morts des communes, la publication d'actes de poilus et des lectures scénarisées de lettres à l'occasion d'un colloque les 12 et 13 octobre 2018 à Etréchy et le financement d'un drapeau français " Les Enfants de l'Essonne " pour chaque commune du territoire.

*« Le Département de l'Essonne s'attache également à entretenir ce devoir de mémoire à travers sa politique spécifique dédiée au monde combattant, inscrite dans le plan citoyenneté. Il se concrétise depuis plusieurs années par un soutien financier accordé aux acteurs du monde combattant ainsi que par l'achat de drapeaux et de baudriers afin de contribuer à l'organisation des commémorations. Nous sommes fiers d'être le premier département de France à doter ses communes d'un drapeau tricolore "Les Enfants de l'Essonne" afin de favoriser la présence des jeunes générations aux cérémonies commémoratives. Cette action participe au respect et aux remerciements pour les femmes et les hommes qui ont combattu, mais aussi au message transmis aux générations futures pour les aider à vivre ensemble et à construire la paix. »* rappelle **Alexandre Touzet, Vice-président délégué à la prévention de la délinquance, à la sécurité, à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes et au monde combattant.**

À travers ces aides, le Département accompagne les associations d'anciens combattants dans la mise en place d'actions destinées à favoriser le lien intergénérationnel et la transmission des valeurs portées par le monde combattant auprès des jeunes générations et à développer la connaissance historique et le devoir de mémoire auprès des élèves des établissements scolaires du Département.